

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 1 décembre 2025 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Sophie Bonneville, conseillère
Monsieur Jean-Pascal Côté, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Denis Lavoie, conseiller
Monsieur Sylvain Bilodeau, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2025-12-555

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour ®
- 3) Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2025 ®
- 4) Acceptation des déboursés de novembre 2025 ®
- 5) Acceptation des comptes à payer ®
- 6) Affectation au fond éolien ®
- 7) Affectation au fond Carrières-Sablières ®
- 8) Renouvellement assurances avec FQM assurances ®
- 9) Calendrier des séances du conseil pour 2026 ®
- 10) Avis de motion adoption du budget 2026 ®
- 11) Inclusion des redevances de Innergex dans le budget 2026 ®
- 12) Adoption des augmentations salarial 2026 ®
- 13) Traitement des élus ®
- 14) Renouvellement contrat avec PG solutions ®
- 15) Formation pompiers volontaires ®
- 16) Ouverture du poste de directeur général ®
- 17) AJHG quote-part ®
- 18) Système de gestion de la sécurité ®
- 19) Suivi du conseil
- 20) Correspondance;
- 21) Varia;
- 22) Période de questions
- 23) Levée de la séance; ®

2025-12-556

Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2025

Il est proposé par Sylvain Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 10 novembre 2025 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2025-12-557

Acceptation des déboursés de novembre 2025

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
Que les déboursés de novembre 2025 soient adoptés tels que présentés.

2025-12-558

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 novembre 2025 ; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 10 821.22 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2025-12-559

Affectation au fonds éolien

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement que les factures suivantes soient payées à même le fonds éolien non affecté :

Paul Equipment	9356.39 \$
Web Total	10082.00 \$
Solidel	10451.00 \$
AGCO	11895.00 \$
Lelièvre Conseil	3707.00 \$
Gaston St-Pierre et ass.	11598.00 \$
Salaire employé 11-001 et 11-002	<u>34580.00 \$</u>
Total affecté	91669.39 \$

2025-12-560

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu unanimement que les factures suivantes soient payées à même le fonds Carrière Sablière non affecté :

Excavation Dubé et Cassivi	91865 \$
----------------------------	----------

2025-12-561

Renouvellement de l'assurance FQM assurances

Il est proposé par Sylvain Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la municipalité renouvelle ses assurances pour 2026, auprès de FQM assurances. au prix 32 486,00 \$ plus taxes.

2025-12-562

Calendrier des séances du conseil pour 2026

CONSIDÉRANT Que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 qui se tiendront à 19 h 00 :

- 5 janvier
- 2 février
- 2 mars
- 7 avril
- 4 mai
- 1 juin
- 6 juillet
- 3 août
- 8 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

2025-12-563

Avis de motion pour l'adoption du budget 2026

La conseillère Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance extraordinaire du Conseil, le règlement numéro 224 concernant l'adoption du budget 2026 de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine sera adopté ; résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-564

Inclusion des redevances d'Innergex énergie renouvelable au budget 2026

Considérant que le conseil municipal veut maintenir son niveau de taxation à un niveau qu'il juge raisonnable ;

Considérant que la municipalité reçoit approximativement 166 000,00 \$ en redevances éoliennes pour l'année 2026 ;

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité affecte les redevances reçues d'**Innergex énergie renouvelable** au montant de 166 000,00 \$ pour l'année 2026 aux fins du budget municipal.

2025-12-565

Adoption de l'augmentation salariale 2026

Considérant les conditions de travail en vigueur à la municipalité ;

Il est proposé par Sophie Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents ; (à noter que Sylvie Langlois se retire de la décision)

Que la municipalité donne une augmentation de salaire de 2.5 % pour l'année 2026 aux employés André Huet et Martin Bérubé et Donald-Paul Fournier.

2025-12-566

Traitement des élus

Considérant que le conseil juge adéquate leur rémunération comme membre du conseil municipal de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ;

Il est proposé par Sylvain Bilodeau et résolu unanimement de conserver la même rémunération pour 2026.

2025-12-567

Renouvellement contrat avec PG solutions

Considérant que PG Solutions est le fournisseur de service comptable informatique et de soutien ;

Il est proposé par Jean-Pascal Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le contrat de service (logiciel comptable) avec PG Solutions pour 2026, au montant de 9 608,00 \$ plus taxes.

2025-12-568

Formation Pompiers volontaires

Considérant que la sécurité des citoyens de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine est une priorité,

Considérant que la formation adéquate des pompiers et des pompières est essentielle pour assurer une réponse efficace en cas d'urgence,

Considérant que le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières peut soutenir cette initiative,

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine :

1. Autorise la Ville de Sainte-Anne-des-Monts à soumettre une demande au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au nom de la municipalité de Sainte-madeleine-de-la-Rivière-Madeleine pour 3 candidats.
2. Mandate Joshua Boulé, Gestionnaire à la formation pour remplir et soumettre la demande nécessaire, ainsi que pour effectuer toutes les démarches requises pour le suivi de cette demande.
3. Engage à soutenir cette initiative dans le cadre des responsabilités de sécurité publique partagées entre les municipalités.

2025-12-569

Ouverture du poste de directeur général

Considérant le départ à la retraite en 2026 de Vital Côté au poste de directeur général;

Considérant que le conseil veut se laisser le temps nécessaire, afin de trouver le bon candidat et combler le poste;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de procéder à l'ouverture du poste de directeur général dès le mois de décembre 2025.

2025-12-570

AJHG quote part

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que soit adoptée la quote-part pour 2026 au montant de 5726.70\$

2025-12-571

Système de gestion de la sécurité

Considérant les nouvelles règles émises par Transport Canada concernant l'obligation de produire notre Système de gestion de la sécurité (SGS) pour l'équipage du bateau Cap-à-L'Ours.

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de M. Guy Synnott au montant de 3000\$, pour produire les documents nécessaires à la nouvelle réglementation de Transport Canada.

Suivi du conseil

Correspondance

Varia

Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2025-12-572

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 50.

Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général